

COORDONNÉES

Siège social :
1 rue François Prat -86000 POITIERS
Accueil :
Tél. : 05.49.61.17.35
Fax : 05.49.61.66.51
Site et E-mail :
Site officiel : <http://foot86.fff.fr>
Email : district@foot86.fff.fr
Horaires d'ouverture :
Lundi 9h30 – 17h30
Mardi au vendredi : 13h30 – 17h30

SOMMAIRE

Partenaire.....	p. 2
Avis aux clubs	p. 3
Avis aux arbitres.....	p. 8
Avis aux éducateurs.....	p. 10
PV Commission Litiges et Contentieux p.	13
PV Commission du Respect	p. 19
Informations diverses.....	p. 20

AGENDA DE LA SEMAINE**Lundi 26 février**

Commission Départementale de l'Arbitrage
Commission du Respect et de la Prévention

Mercredi 28 février

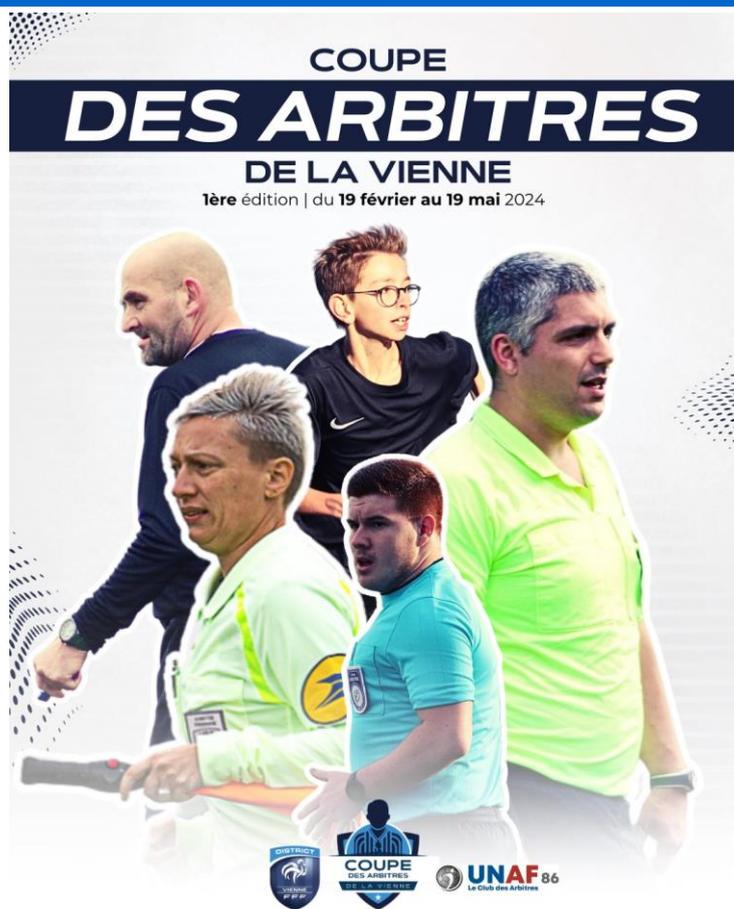
Commission Sportive
Arbitrage – Examen de rattrapage (stagiaire)

Judi 29 février

Commission de Discipline
Commission des Jeunes

Vendredi 23 février

Arbitrage – Prépa Ligue

PARTENAIRE DE LA SEMAINE**COUPE DES ARBITRES DE LA VIENNE**

Inscriptions ouvertes jusqu'au dimanche 25 février

SÉLECTIONS / DÉTECTIONS

De nombreuses sélections et détections ont lieu prochainement, ces dernières sont présentées à partir de la page 20

INTEMPÉRIES

Informations importantes concernant la procédure en cas d'arrêt en page 5.

INCIDENTS

Le Président du District a fait passer un message aux clubs/Présidents. Celui-ci est disponible page 3



PARTENAIRE



OFFRE SPÉCIALE BALLONS 2024

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 31 MAI 2024
Livraison des ballons à partir de juin



-40%

-45% sur ballon Elite Pro Competition

TAILLE 5

Réf. 1001750 02 2000
ELITE PRO COMPETITION
~~90€~~
-45%!
49,50€



Réf. 1001751 01
ATTACK ADDGLUE

~~40€~~
24€

Réf. 1001751 03
ATTACK ADDGLUE



Réf. 1001719 01
SOCCER PRO SYNERGY
~~30€~~
18€



Réf. 1001748 04
ELITE CLUB TRAINING
~~25€~~
15€



TAILLE 4

Réf. 1001725 04
TEAM
~~19,50€~~
11,70€



Réf. 1001725 03
TEAM

TAILLE 3

Réf. 1001725 06
TEAM
~~16,50€~~
11,10€



Réf. 1001725 05
TEAM

CONTACT

De préférence par mail à : interclub86@reseau-intersport.fr

Par téléphone au : 05 49 30 11 86 ou 07 45 64 83 58

Les prix affichés sont en TTC. Offre réservée exclusivement aux clubs, collectivités et entreprises.
Offre valable jusqu'au 31 MAI 2024. Offre valable sur les coloris proposés sur le flyer. Dans la limite des stocks disponibles. Non cumulable avec d'autres promotions en cours. Hors contrat club ou partenariat en cours. Ne pas jeter sur la voie publique. Sous réserve d'erreurs ou d'omissions.



AVIS AUX CLUBS



LA PASSION DU FOOT,
LA DYNAMIQUE EN PLUS !



Poitiers, le 14 février 2024

Chères Présidentes, Chers Présidents,

A l'occasion des rencontres de ce week-end, de nouveaux et graves incidents ont eu lieu et notamment deux bagarres générales entre joueurs. Ces événements affectent gravement notre communauté footballistique et nécessitent une action collective de notre part. C'est pourquoi, j'ai réuni en urgence un bureau de District.

Lors de la réunion organisée par la Ligue la semaine dernière, j'ai déjà exprimé notre profonde préoccupation face à la recrudescence des actes de violence sur les terrains de football.

Il est impératif que nous agissions rapidement et de manière décisive pour endiguer cette violence et protéger l'intégrité du sport que nous chérissons tous. Des plaintes sont en cours et il appartiendra aux Tribunaux de se prononcer sur les responsabilités.

J'ai également fait appel ce jour aux autorités de l'Etat, tant du Préfet pour mobiliser tous les moyens de l'Etat pour nous aider à lutter contre cette violence sociétale qui n'a pas sa place dans les enceintes sportives, que du Procureur pour qu'il appelle, lors des prochaines audiences, à la sévérité des sanctions à l'encontre de celles et ceux qui font l'objet de poursuites.

Parmi les autres propositions émises par le Bureau un durcissement des sanctions disciplinaires et financières à l'encontre des fautifs (pénalités de point – amendes – suspension de terrain et renforcement aggravé des sanctions contre les mis en cause).

Je sais votre engagement en tant que dirigeant sur ce sujet de la plus haute importance, et que vous en faites une priorité. C'est la raison pour laquelle, je vous encourage à renforcer votre action pour sensibiliser vos joueurs, entraîneurs et supporters à l'importance du fair-play et du respect des règles du jeu. Nous devons tous prendre nos responsabilités pour garantir que le football reste un espace de convivialité et de compétition saine.

Je vous prie de croire, Chères Présidentes, Chers Présidents, à l'assurance de mes salutations les plus chaleureuses et sportives.

Le Président du District,
Stéphane BASQ



District de la Vienne de Football – 1, rue François PRAT – 86000 Poitiers
Tel. : 05 49 61 17 35 – Fax : 05 49 61 66 51 – Site : <http://foot86.fff.fr> – Courriel : district@foot86.fff.fr



INTERVENTIONS PEF

Dans la continuité des actions menées lors des vacances de la Toussaint, le District de la Vienne propose, dans le cadre du Programme Educatif Fédéral (PEF), une intervention lors de vos stages organisés pendant les vacances de février (du 19/02 au 01/03).

Comme vous le savez, ce programme éducatif fédéral vise à renforcer les valeurs citoyennes et celles du football, notamment le plaisir, le respect, l'engagement, la tolérance et la solidarité.

L'animation proposée durera une demi-journée durant laquelle les joueur(euse)s devront répondre à des questions par l'intermédiaire d'un biathlon.

Si vous êtes intéressés, nous vous remercions de nous le communiquer par retour de mail en indiquant le jour que vous préférez, la catégorie concernée ainsi que l'effectif envisagé.

Pour une intervention plus enrichissante et dynamique nous demandons qu'il y ait 15 jeunes minimum d'inscrits. Si votre club ne peut pas assurer ces nombres de présence, il est tout à fait possible de vous regrouper avec un club voisin.

PLAISIR, RESPECT, ENGAGEMENT, TOLERANCE, SOLIDARITE

Pour toute demande supplémentaire, n'hésitez pas à contacter Nathan par mail (district@foot86.ffp.fr) ou par téléphone au 05 49 61 17 35.

DISTRICT DE LA VIENNE

INTERVENTIONS PEF

**du 19 février
au 1er mars**
de 10h à 17h

**Renseignements
et inscriptions :**

district@foot86.ffp.fr
[05 49 61 17 35](tel:0549611735)

**Informations pour en
savoir plus sur le PEF :**

- Nos réseaux sociaux Facebook et Instagram
- Sur le site de la Fédération
- Sur le Vienne Hebdo

<https://foot86.ffp.fr/>



INVITATION JOURNÉE DES BÉNÉVOLES – 23 et 24 MARS 2024 - LYON

Le District propose à un(e) dirigeant(e) licencié(e) méritant(e) de participer à la Journée Nationale des Bénévoles qui se déroulera :

Les 23 et 24 mars 2024 à Lyon afin d'assister à la rencontre amicale France – Allemagne.

Un membre du Comité de Direction accompagnera la délégation de la Vienne.

Le programme a été transmis par mail aux clubs.

Si une personne de votre club est intéressée, nous vous remercions de transmettre par retour de mail (mail reçu le 23/02/2024), avant le lundi 26 février 2024 (le nombre de places étant limité) dernier délai, les coordonnées du (de la) dirigeant(e), âgé(e) de 18ans minimum.

ENGAGEMENT FUTSAL PHASE 2

La phase 2 du championnat Futsal Séniors masculin devrait débuter mi-mars et se terminer fin mai.

Nous vous informons donc que les engagements sont actuellement ouverts et se terminent **le jeudi 29 février prochain sur Footclubs.**

Engagement Championnat Futsal jusqu'au 29/02/24

The screenshot shows the 'Engagements' section of the Footclubs website. The left sidebar contains a menu with 'Epreuves' and 'Engagements' highlighted. The main content area features a search bar with 'Autre Futsal / Senior District / Phase 2' entered. Below the search bar is a table with columns for 'Compétition / Phase', 'Catégorie', 'Date limite', and 'Montant engagement'. The 'Suivant' button is highlighted with a red circle and the number 5. A red circle with the number 3 highlights the 'Engager une équipe' button. A red circle with the number 4 highlights the search bar content. A red circle with the number 1 highlights 'Epreuves' in the sidebar, and a red circle with the number 2 highlights 'Engagements' in the sidebar.

INTEMPÉRIES

En cette période d'intempéries, nous nous permettons de vous rappeler que les clubs recevant impactés par un arrêté municipal posé sur leur(s) terrain(s) sont chargés de prévenir leur(s) adversaire(s) et **le ou les arbitre(s) officiel(s)** (si désignation il y a) à **partir du vendredi à 17h30.**

Si les adversaires sont bien prévenus, les arbitres officiels sont parfois oubliés, occasionnant la prise en charge des frais kilométriques par les clubs recevant concernés.

Procédure pour connaître l'adresse email de l'officiel désigné :

Il faut aller dans Footclubs et dans l'onglet **Epreuves – autres compétitions > rencontres, préciser les dates dans « matchs du », puis cliquez sur la date du match souligné.** L'email de l'officiel désigné apparaît alors.

À noter qu'en passant par le nouveau module sur Footclubs (épreuves puis compétitions officielles), il n'est toujours pas possible de consulter l'email de l'officiel désigné (problème déjà remonté au service informatique de la FFF).

DIFFUSION D'INFORMATIONS RELATIVES AUX CLUBS

Du fait des arrêtés sur les terrains, ou en cas de forfait, il est nécessaire que chaque club soit joignable par téléphone par les autres clubs.

C'est pourquoi nous vous demandons de mettre, au moins, **un numéro de téléphone d'un dirigeant du club en diffusable sur Footclubs.**

Cela vous permettra de mieux vous organiser avec vos adversaires.



APPEL À PROJET « MON CLUB AIME LES JEUX »

Le Comité Régional Olympiques et Sportif de Nouvelle-Aquitaine a le plaisir de vous partager un Appel à Projet « Mon Club Aime les Jeux », qui permettra aux lauréats de prendre part aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, en tant qu'ambassadeurs du sport Néo-aquitain !

Il vous invite à prendre en compte ces informations et à les relayer au sein de votre club.

Ce projet a été initié dans le cadre de l'arrivée des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et a pour but de valoriser des actions et initiatives menées en faveur du sport, sur la région.

Ce projet s'adresse aux 14/25ans licenciés des clubs en Nouvelle-Aquitaine et se base sur six thématiques :

- L'excellence environnementale
- Les initiatives pour la santé
- L'accompagnement éducatif
- Le principe de cohésion sociale
- L'inclusion
- La promotion des valeurs de la citoyenneté

Les jeunes vont devoir proposer une action qui a été réalisée ou qui est en cours au sein des clubs, en lien avec l'un des thèmes cités ci-dessus. Par équipe de 5 maximum (4 jeunes + 1 adulte référent), les participants déposeront le ou les projets en ligne, puis un Jury procédera à la nomination des lauréats.

Le but est de valoriser votre implication et votre engagement en faveur du sport et de ses valeurs mais aussi, de récompenser les jeunes pour leur participation en leur offrant la possibilité d'aller vivre une expérience unique et inoubliable, à Paris ou à Bordeaux, pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024.

Cet appel à projet est une réelle opportunité pour les participants de découvrir le sport olympique et paralympique de haute performance en étant directement sur les lieux des Jeux, tout en étant ambassadeurs.

Lien d'inscription : [cliquez ici](#)

Fin des inscriptions le 29 février 2024.

FDVA - APPEL À PROJETS

Le FDVA 2024 "Fonctionnement et Projet Innovant" est lancé.

CET APPEL A PROJETS S'ADRESSE AUX ASSOCIATIONS POUR LESQUELLES LES ACTIONS SE DÉROULENT UNIQUEMENT DANS LA VIENNE.

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au **28 mars 2024**.

Les demandes se font **exclusivement** par télé service "le Compte Asso" : [cliquez ici](#).

OMS – LANCEMENT DU POOL BÉNÉVOLES

L'Office Municipal du Sport a le plaisir de vous annoncer le lancement officiel de leur **Pool bénévoles** !

Le principe ? Toute personne **majeure** et **volontaire** peut s'inscrire afin de constituer une réserve de bénévoles et pouvoir apporter sa participation aux événements sportifs locaux selon la demande et selon ses disponibilités.

En tant qu'association, si vous organisez un événement et que vous avez besoin de bénévoles, vous **remplissez le formulaire** de demande et l'OMS s'occupe de vous trouver les volontaires.

Vous vous en doutez, plus il y a d'inscrits, plus l'aide sur les événements pourra être importante.

Tous les renseignements et formulaires sont à retrouver sur le **site internet de l'OMS** : oms-poitiers.fr / **Pool bénévoles**.



SESSION INFORMATIONS – GRAND CHÂTELLERAULT

Le service Vie associative de la Ville de Châtellerault et la MCL de La Roche Posay vous proposent une session d'information sur « Le Bénévolat de A à Z – Recrutement, accueil, valorisation » le **mercredi 28 février 2024 à 18h**, à la Salle Jules Ferry, 6 rue Jules Ferry, 86220 Dangé St Romain

Les inscriptions se font par retour de mail à vie-associative@ville-chatellerault.fr.

FFF - WEBINAIRES

Ci-dessous, **la liste des webinaires organisés prochainement pour les clubs**, ainsi que les liens pour s'inscrire (des e-mails de promotion seront envoyés à chaque fois à J-7 sur les adresses officielles des clubs) :

- Jeudi 29 février de 18h à 19h : « **Emploi et Insertion Professionnelle** » : présentation des dispositifs favorisant l'Emploi dans les clubs.

Lien d'inscription : <https://qlic.it/1371042>

- Jeudi 7 mars de 18h à 19h : « **Le BMF et le BEF en apprentissage** » : présentation des formations d'éducateur en apprentissage pour la saison 2024-2025.

Lien d'inscription : <https://qlic.it/1371059>

- Mardi 12 mars de 18h à 19h : « **La campagne ANS – PSF 2024** » : présentation de la campagne « Projets Sportifs Fédéraux » 2024 de l'Agence Nationale du Sport dont la gestion du dispositif est déléguée à la Fédération. Pour bénéficier d'une aide financière, les clubs peuvent déposer un dossier dont les actions doivent s'inscrire dans les thématiques suivantes : Développement de la pratique, Promotion du sport santé, Développement de l'éthique et de la citoyenneté.

Lien d'inscription : <https://qlic.it/1373982>

- Lundi 18 mars de 18h à 19h : « **Le Foot entre en Jeu** » : comment faire de son club un lieu de partage, de découvertes et d'accueil durant cette année olympique. 64 fiches actions ont été conçues pour les accompagner, de mai à septembre, dans la réalisation d'événements autour de 4 thématiques : football, festif, multisports, éducatif.

Lien d'inscription : <https://qlic.it/1374019>

- Jeudi 28 mars de 18h à 19h : « **Le Foot5, opportunités de pratique pour mon club** » : Les clubs apprendront comment exploiter les avantages qu'apporte cette variante dynamique du football, que ce soit en termes de développement des compétences techniques, de renforcement de l'esprit d'équipe, ou encore d'ouverture à de nouvelles perspectives de jeu. La Fédération présentera également son plan de développement des infrastructures et son partenariat avec les acteurs privés.

Lien d'inscription : <https://qlic.it/1380392>



AVIS AUX ARBITRES

NUMERO DE TELEPHONE POUR LES DESIGNATIONS DU VENDREDI (à partir de 17h30) jusqu'au DIMANCHE MIDI

Afin de joindre le responsable des désignations d'astreinte **à partir du vendredi 17h30 et jusqu'au DIMANCHE MIDI**, un numéro de téléphone est à la disposition des arbitres, veuillez contacter le n° suivant :

06.43.06.88.53

En cas d'empêchement, **à compter du dimanche midi**, il est demandé aux arbitres de contacter le club recevant.

Du lundi au vendredi, il est demandé aux arbitres **d'adresser des mails au District** (et non par téléphone) pour toute demande ou modification.

LUTTE CONTRE LA VIOLENCE SUR LES TERRAINS

Afin de poursuivre la lutte contre la violence sur les terrains, et comme promis lors de l'Assemblée de la LFNA à Royan le 1er juillet dernier, la LFNA demande formellement aux arbitres, et aux délégués, de prendre les mesures suivantes :

- **Pour rappel : arrêt des matchs en cas d'injures à caractère racistes (y compris anti-blancs), homophobes ou sexistes.**
- **De plus : arrêt des matchs en cas de bagarre générale incluant plus de 2 joueurs.**

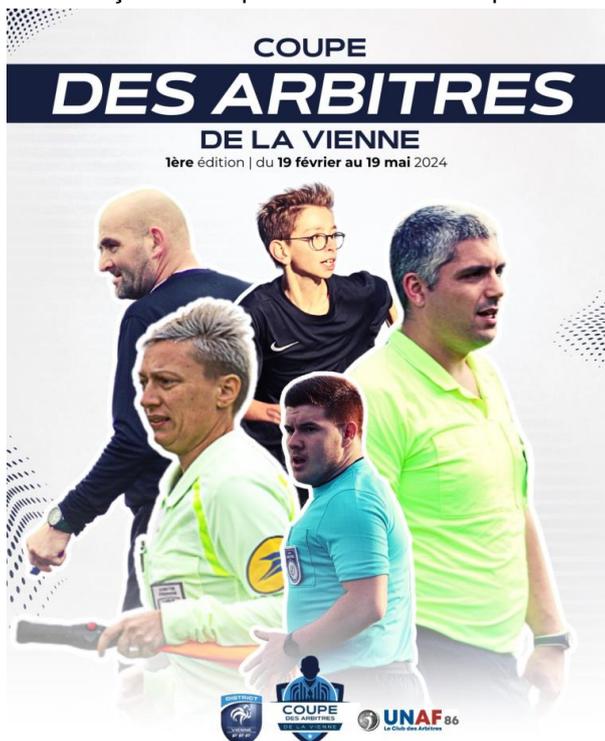
Par ailleurs Gilles BOUARD, Directeur Technique Régional, a également demandé aux arbitres et aux délégués de **procéder à une vérification stricte de l'identité des éducateurs de chaque club afin de faire respecter les statuts.**

Pendant l'appel d'avant-match, l'identité sera vérifiée via la licence et/ou pièce d'identité, puis les arbitres et délégués s'assureront que l'éducateur est bien présent sur le banc. **Tout manquement fera l'objet d'un rapport et sera sanctionné sans aucun appel à l'ordre.**

COUPE DES ARBITRES DE LA VIENNE

L'opération « Coupe des Arbitres de la Vienne » a débuté le 19 février, cette coupe a pour but de promouvoir l'arbitrage et les clubs du département.

Tous les arbitres et les clubs ont reçu un mail présentant cette compétition.





MESSAGE DES PRÉSIDENTS



*LA PASSION DU FOOT,
LA DYNAMIQUE EN PLUS !*



Poitiers, le 15 février 2024

À l'ensemble des arbitres du
District de la Vienne de Football

Chers Collègues,

Nous venons vers vous pour insister sur l'importance cruciale de notre engagement commun à garantir la sécurité et le respect sur les terrains de football. Les récents incidents inacceptables, tels que l'agression de trois de nos arbitres et de deux bagarres générales entre des équipes et supporters, exigent une réponse ferme de notre part.

Ainsi le Bureau de District, réuni le 13 février 2024, a pris la décision unanime de durcir les sanctions disciplinaires pour tout acte de violence, d'intimidation ou de manque de respect envers les arbitres. Nous ne tolérerons aucun comportement qui met en danger la sécurité et l'intégrité de nos arbitres, qui sont au cœur de notre sport. Il appartient à la commission compétente d'agir en ce sens.

Parallèlement, nous avons également sollicité les autorités compétentes, notamment le Préfet de la Vienne et le Procureur de la République pour les informer de ces incidents et recueillir leur soutien dans la mise en place de mesures préventives et répressives.

Nous tenons à vous assurer que le District est pleinement engagé à soutenir et à protéger ses arbitres. Nous prendrons toutes les options nécessaires pour assurer leur sécurité et pour faire respecter l'autorité.

Nous vous remercions de votre dévouement continu à l'arbitrage et nous sommes reconnaissants de votre contribution à la promotion des valeurs du football.

Très sportivement,

Le Président du District,
Stéphane BASQ

Le Président de la C.D.A.,
Bruno DUPUIS



District de la Vienne de Football – 1, rue François PRAT – 86000 Poitiers

Tel : 05 49 61 17 35 – Fax : 05 49 61 66 51 – Site : <http://foot86.fff.fr> – Courriel : district@foot86.fff.fr



AVIS AUX EDUCATEURS

FORMATIONS DE DIRIGEANTS

FORMATIONS DE DIRIGEANTS

PRESENTIEL

~~MOBILISER ET
ANIMER UNE EQUIPE
AU SERVICE D'UN
PROJET~~

~~SAMEDI 10 FÉVRIER 2024
AU DISTRICT 8H30-12H30~~

CONSTRUIRE ET
PROMOUVOIR UN PROJET

SAMEDI 23 MARS 2024
AU DISTRICT 8H30-12H30

OPTIMISER LES
RESSOURCES
FINANCIÈRES DE MON
CLUB

LUNDI 15 AVRIL 2024
AU DISTRICT 18H30-22H30

VISIOCONFERENCE

~~ACCOMPAGNER UNE
EQUIPE
UN U.I.L.~~

~~LUNDI 19 FÉVRIER 2024
18H-20H~~

PRÉPARER ET
ANIMER UNE
REUNION

JEUDI 29 FÉVRIER 2024
12H-14H

"LES FORMATIONS DE DIRIGEANTS SONT INDISPENSABLES POUR ASSURER LA PÉRENNITÉ DU FOOTBALL AMATEUR. ELLES PERMETTENT AUX BÉNÉVOLES DE SE FORMER AUX DIFFÉRENTS ASPECTS DE LA GESTION D'UN CLUB, ET DE CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DU FOOTBALL LOCAL"



BRIGITTE HENRIQUES, ANCIENNE INTERNATIONALE FRANÇAISE



Lien d'inscription : <https://www.malfna.fr/formations-de-dirigeants/>



FORMATION ÉDUCATEURS AU DISTRICT DE LA VIENNE



Saison 2023 - 2024

DIPLÔMES FÉDÉRAUX

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
Coach Jeunes	Poitiers	Positionnement 11/01/2024	J1/J2 : 08h30-17h30 J3 : 08h30-12h30
		Semaine 1 du 12 au 14/02/2024	
		Semaine 2 du 25 au 27/03/2024	
		Certification 31/05/2024	
Coach Séniors	Poitiers	Positionnement 12/01/2024	08h30-17h30
		Semaine 1 du 08 au 09/02/2024	
		Semaine 2 du 28 au 29/03/2024	
		Certification 30/05/2024	

Les inscriptions sont closes, il faut avoir participé au Positionnement afin de pouvoir effectuer les suivantes.

CERTIFICATS FÉDÉRAUX INITIATEURS

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
CFI U6-U9	Poitiers	25/10/2023 et 21/02/2024	à définir
CFI U10-U13	Poitiers	24/10/2023 et 20/02/2024	à définir
CFI U14-U19	Poitiers	26/10/2023 et 22/02/2024	à définir
CFI Séniors	Poitiers	27/10/2023 et 19/02/2024	à définir

Les inscriptions sont closes, il faut avoir participé à la première pour pouvoir effectuer la seconde.

**CERTIFICATS FÉDÉRAUX INITIATEURS DE SPÉCIALITÉ**

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
Gardien de But perfectionnement	Poitiers	07/06/2024 et 08/06/2024	08h30-17h30

ATTESTATIONS FÉDÉRALES

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
Pratique Féminine	Poitiers	13/04/2024	08h30-17h30



Les inscriptions se font dorénavant 100% en ligne.



Anthony ALLOUIS
aallouis@lfna.fff.fr
06 44 28 33 94



Tony RICHARD
trichardefoot86.fff.fr



IR2F Nouvelle-Aquitaine
ir2felfna.fff.fr

Pour consulter et s'inscrire aux formations (arbitres, éducateurs, dirigeants) cette saison, rendez-vous toujours sur maLFNA.fr !



Article 167.3 des RG de la FFF

qui s'applique lors de la dernière rencontre de championnat

3. En outre, ne peuvent participer à un championnat régional, ou dans une équipe inférieure disputant un championnat national, les joueurs ou joueuses étant entrés en jeu lors de l'avant dernière ou la dernière rencontre des matchs retour d'un championnat national ou toute rencontre officielle de compétition nationale se déroulant à l'une de ces dates.

JOUEURS SUSPENDUS

Liste des clubs susceptibles d'avoir un(e) joueur(se) suspendu(e) (sous toute réserve).

Attention

- cette liste peut comprendre des joueurs qui n'ont plus qu'un match à purger dans une des équipes du club.
- cette liste est constituée avant les réunions des Commissions de Discipline du District et de la Ligue de la semaine en cours.
- cette liste ne concerne que les équipes évoluant en championnats de **District** Jeunes ou Seniors.
- cette liste est établie sans avoir connaissance de toutes les mutations entre clubs.

ACG Foot Sud 86	Lavoux – Liniers	Poitiers Beaulieu ES
Availles en Châtellerault	Leigné sur Usseau	Poitiers Beaulieu FC
Beaumont St Cyr	Leignes sur Fontaine	Poitiers Cep
Biard	Les Roches La Villedieu	Poitiers Gibauderie
Blanzay	Ligugé	Sèvres Anxaumont
Bonneuil Matours	Mignaloux Beauvoir	Smarves Iteuil
Brion St Secondin	Migné Auxances	Sommières St Romain
Cenon sur Vienne	Mirebeau	St Benoît
Château Larcher	Moncontour	St Julien l'Ars
Châtellerault SO	Montmorillon	St Léger de Montbrillais
Chauvigny	Naintré	St Maurice Gençay
Dissay	Nieuil l'Espoir	St Savin St Germain
FC 3 vallées 86	Nord Vienne	St Saviol
GJ Avenir 86	Nouaillé Maupertuis	Stade Poitevin
GJ Espoir Sud Poitiers	Oyré Dangé	Valdivienne
GJ Montasèvres	Ozon	Vallée du Salleron
GJ VVM Chauvigny	Payroux Charroux Mauprévoir	Vicq sur Gartempe
Ingrandes	Poitiers 3 cités	Vouillé
Jaunay Marigny	Poitiers Asac	Vouzailles
La Pallu	Poitiers ASPTT	

OUVERTURES DE DOSSIERS

Match n° 27683151 : Château Larcher (2) – Nouaillé (2) en Coupe Louis David du 18/02/24

Feuille de match non parvenue.

Présence de joueurs suspendus non contrôlée.

Dossier en instance.

Match n° 27683184 : Usseau (1) – Monts sur Guesnes (1) en Coupe Jolliet-Rousseau du 18/02/24

Feuille de match non parvenue.

Présence de joueurs suspendus non contrôlée.

Dossier en instance.



Match n° 27683272 : Colombiers (2) – Availles en Châtellerault (2) en Challenge des Réserves du 18/02/24

Feuille de match non parvenue.

Présence de joueurs suspendus non contrôlée.

Dossier en instance.

Match n° 27683294 : Coussay les Bois (2) – Nord Vienne (2) en Challenge des Réserves du 18/02/24

Feuille de match non parvenue.

Présence de joueurs suspendus non contrôlée.

Dossier en instance.

Match n° 27875162 : St Benoît (3) – Valdivienne (3) en Challenge Marcel Renaudie du 28/01/24 remis le 18/02/24

Feuille de match non parvenue.

Présence de joueurs suspendus non contrôlée.

Dossier en instance.

DOSSIERS EN INSTANCE

Match n° 26664999 : Poitiers Cep (1) – Ligugé (3) en Départemental 2 poule B du 04/02/24

Feuille de match non parvenue.

Présence de joueurs suspendus non contrôlée.

Dossier en instance.

Match n° 27445254 : Valdivienne (3) – St Maurice Gençay (3) en Challenge Marcel Renaudie du 05/11/23 remis le 14/01/24 et à nouveau remis le 28/01/24

Feuille de match non parvenue.

Présence de joueurs suspendus non contrôlée.

Dossier en instance.

DOSSIERS CLASSÉS

Match n° 26529485 : Poitiers Stade (3) – Chasseneuil-St-Georges (1) en Départemental 1 du 11/02/24

Feuille de match papier reçue et contrôlée.

Dossier classé.

Match n° 27762280 : Neuville (1) – Poitiers 3 cités (1) en U15 Départemental 1 du 03/02/24

Feuille de match papier reçue et contrôlée.

Dossier classé.

COUPE JOLLIET ROUSSEAU

Match n° 27917057 : Bonneuil Matours (1) – Dissay (1) du 18/02/24

Match arrêté entre la 55^{ème} et la 60^{ème} minute suite à la blessure d'un joueur de Bonneuil Matours sur le score de 0 à 2.

Courriel du club de Dissay (19/02/24 à 13h50) confirmant l'arrêt de la rencontre à la demande du coach de Bonneuil Matours.

Courriel du club de Bonneuil Matours (19/02/24 à 16h40) confirmant également l'arrêt du match à leur demande.

Par ces motifs, le Commission donne match **perdu par pénalité 0 but à 3 à l'équipe de Bonneuil Matours (1)** pour en donner le **gain à l'équipe de Dissay (1) avec 3 buts à 0.**

L'équipe de Dissay (1) est qualifiée pour la suite de la compétition.

Compte tenu des circonstances, la Commission n'amende pas le club de Bonneuil Matours.

Dossier transmis à la Commission Sportive pour homologation.

Dossier classé.

**Match n° 27917060 : Pressac / Availles Limouzine (1) – Vivonne (1) du 18/02/24**

Courriel de réclamation du club d'Availles Limouzine (18/02/24 à 18h57) sur la participation d'un joueur non inscrit sur la feuille de match.

La Commission demande des rapports sur le déroulement de la rencontre et notamment l'appel des joueurs.

à recevoir **avant le mercredi 28 février 2024** terme de rigueur à :

- Monsieur Patrick GALLOT, arbitre officiel désigné de la rencontre (rapport complémentaire sur l'appel des joueurs)

- Pour les clubs de **Pressac** et **Availles Limouzine** :

Monsieur Maxime DEBIAIS (Président du club de Pressac)

Monsieur Gilles SOUCHAUD (Président du club d'Availles Limouzine)

Monsieur Lester YEATES (arbitre assistant)

Monsieur David FAUGEROUX (Délégué)

Monsieur Lucas BESSEAU (joueur n° 6 et capitaine)

- Pour le club de **Vivonne** :

Monsieur Julien MADEUX (Président du club)

Monsieur Nicolas BITAUDEAU (arbitre assistant)

Monsieur Alexis SALZARD (joueur n° 6 et capitaine)

Monsieur Quentin LACLOTRE (joueur n° 7)

Monsieur Michel BONNEVALLE (banc de touche)

Dossier en instance.



CHALLENGE MARCEL RENAUDIE

Match n° 27683917 : Poitiers 3 cités (3) – Payroux Charroux Mauprévoir (2) du 18/02/24

Courriel de confirmation de réserve du club de Payroux Charroux Mauprévoir (18/02/24 à 20h04)

Réserve pour le motif suivant : participation de joueurs U17/U18 dans l'équipe de Poitiers 3 cités (3), la loi n'en autorisant aucun sur cette compétition.

La commission prend connaissance de la réserve confirmée pour la dire non recevable en l'état.

Considérant que la confirmation de réserve corrige les manquements de la réserve posée sur la feuille de match, la Commission la transforme en réclamation.

Réclamation sur l'ensemble des joueurs de Poitiers 3 cités (3) de ce jour qui ont participé à la dernière rencontre en équipe supérieure (Poitiers 3 cités (2) celle-ci ne jouant pas ce week-end mais également sur l'ensemble des joueurs qui ont pu jouer plus de dix matchs en équipe supérieure, la loi en n'autorisant que 3 et enfin sur les joueurs U17/U18 qui ont participé à la rencontre, la loi n'en autorisant aucun.

Considérant que le club de Poitiers 3 cités a été informé et n'a pas formulé d'observation.

La commission prend connaissance de la réclamation pour la dire recevable.

Jugeant en premier ressort,

- Considérant, après vérification des calendriers des équipes de Poitiers 3 cités que seules les équipes (2) senior et U18 R2A ne disputaient pas de rencontres le même jour ou le lendemain.

- Considérant, après vérification des feuilles de match : Nieuil l'Espoir (3) – Poitiers 3 cités (2) en Départemental 4 poule D du 04/02/24 et : Aigrefeuille (1) – Poitiers 3 cités (1) en U18 Régional 2 poule A qu'aucun joueur inscrit sur la feuille de match de la rencontre en rubrique n'a participé aux dernières rencontres officielles des équipes supérieures susnommées.

Considérant, après vérification de la participation dans les équipes de Poitiers 3 cités (1) et (2) senior et U18 des joueurs inscrits sur la feuille de match de la rencontre en rubrique qu'un (1) seul joueur a participé à plus de 10 matchs en équipes supérieures : Maurisseau LÉGER (n°13)

Considérant que l'équipe de **Poitiers 3 cités (3) n'est pas en infraction** avec les dispositions de l'article 167.4 des RG de la FFF et 7.6 du règlement du Challenge Marcel Renaudie.

Par ces motifs, dit la réclamation **non fondée** et **enregistre le résultat inscrit sur la feuille de match**.

L'équipe de Poitiers 3 cités (3) est qualifiée pour la suite de la compétition.

Les droits de réclamation (40€) seront débités au club de Payroux Charroux Mauprévoir.

Dossier classé.

COUPE DÉPARTEMENTALE FUTSAL

Match n° 27718024 : Montamisé (1) – St Benoît (1) en Coupe Départementale Futsal du 29/01/24

Match n° 27718026 : Montamisé (1) – Vouneuil Béruges (1) en Coupe Départementale Futsal du 29/01/24

Évocation

La commission reprend le dossier mis en instance, objet du PV n° 22 du 14/02/24, concernant la participation à ce match au sein de l'équipe de Montamisé (1) d'un joueur (licence n° 1132421277) en état de suspension.

Jugeant en premier ressort,

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF,

Considérant que le club de Montamisé a été informé et n'a pas formulé d'observation.

Considérant que le licencié en cause a été sanctionné par la Commission Régionale de Discipline (PV du 01/02/24) pour un (1) match de suspension (suite à une expulsion) à compter du 26/01/24 au cours d'une rencontre de Coupe Nouvelle-Aquitaine Futsal et que l'équipe de Montamisé (1) évoluant en Futsal n'a effectivement joué aucun match depuis cette date, ni en Coupe ni en championnat.

Considérant l'article 4.2 « L'exclusion d'un licencié par l'arbitre » (Annexe 2 : Règlement disciplinaire et barème disciplinaire).

Tout licencié exclu à l'occasion d'un match de compétition officielle par décision de l'arbitre est automatiquement suspendu pour le match de compétition officielle suivant de chaque équipe de son club



Considérant l'article 226.6 des règlements généraux de la FFF

. Pour les licenciés évoluant dans deux pratiques (Football Libre, Futsal, Football d'Entreprise, Beach-Soccer, Football Loisir) :

- les sanctions inférieures ou égales à deux matchs de suspension ferme sont exclusivement purgées dans la pratique où elles ont été prononcées (Football Libre, Futsal, Football d'Entreprise, Beach-Soccer, Football Loisir), -

Dit qu'en l'application des articles 150,187.2 et 226.1, 2 et 6 des RG de la FFF et de l'article 4.2 « L'exclusion d'un licencié par l'arbitre » des règlements de la FFF (Annexe 2 : Règlement disciplinaire et barème disciplinaire) que le joueur en cause ne pouvait pas être inscrit sur au moins une des feuilles de matchs des rencontres citées en rubrique.

Par ces motifs donne 1 point de pénalité à l'équipe de Montamisé (1), l'équipe ayant perdu les deux rencontres en rubrique sur le terrain.

Les droits d'evocation (soit 40 €) seront débités au club de Montamisé.

Dossier transmis à la Commission Futsal pour homologation.

Dossier classé.

DIVERS

Courriels des clubs de ASM, Château Larcher, Colombiers, Oyré Dangé, Valdivienne :

Réponse par courriel.

RÉSERVES NON CONFIRMÉES

Match n° 27875162 : St Benoît (3) – Valdivienne (3) en Challenge Marcel Renaudie du 28/01/24 remis le 18/02/24

- Match n° 27875165 : Bouresse / Queaux Moussac (2) – Nouaillé (4) en Challenge Marcel Renaudie du 28/01/24 remis le 18/02/24

- Match n° 27498530 : GJ 3 Vallées 86 (2) – GJ Espoir Sud Poitiers (2) en Challenge U17/U18 du 13/01/24 remis le 17/02/24

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.A.) (48 heures pour les coupes départementales) 27234811 dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 105 €.

Prochaine réunion sur convocation.

Maryse MOREAU.



COMMISSION DU RESPECT ET DE LA PRÉVENTION

Réunion du mardi 9 janvier 2024
Procès-verbal n° 3

Président : M. CANTET Dominique.

Présents : Mmes BARAUDON Ginette, LAGRANGE Marie-Hélène, MM. ARTUS Dominique, FRAUDEAU Daniel, NICOLAS Jean-Marie, PETONNET Bernard.

Excusés : MM. BERNARDEAU Rémi, GALLAIS Raymond, GIRAUD Dominique.

Invités : Mmes URANGA Adeline, RENETEAU Coralie.

Championnats Féminins en Sénior et Projet de Challenge « Respect et Convivialité » pour les Féminines

1- Rappel de la situation existante dans les départements du 86 et du 79 :

En préambule, nous rappelons que la Commission du Respect et de la Prévention dans le département du 86, se nomme Commission d'Éthique et de Valorisation, dans le 79.

- 1) Dans la catégorie Sénior Féminin à 11, les championnats s'organisent ainsi :
 - en D1 (1 poule avec 4 clubs de la Vienne et 6 des Deux-Sèvres)
 - en D2 (1 poule avec 5 clubs de la Vienne et 7 des Deux-Sèvres)
 - en D3 (2 poules de 5 équipes de la Vienne et 5 des Deux-Sèvres).

Dans la catégorie Sénior à 8, rencontres le samedi après-midi, 3 poules, 16 équipes sur les 2 départements, dont 11 de la Vienne (2 en poule 1, 4 en poule 2 et 5 en poule 3).

- 2) Dans le 86, en Sénior masculins, le Challenge Respect et Convivialité, organisé par la Commission du Respect et de la Prévention, récompense 1 vainqueur par poule, choisi par leurs « pairs », à la condition que le vainqueur ait lui-même participé au vote.

- 3) La Commission Féminisation est présidée dans le 86 par M. LARBALETTE Laurent.

2- Projet d'organisation saison sportive 2024-2025 :

- 1) Présenter le CHALLENGE en début de saison (*journaux dédiés et réseaux sociaux*). Le Challenge du Respect c'est quoi ?
- 2) Proposer d'associer les clubs du 79 pour la saison prochaine (modalités à définir).
- 3) Faire apparaître les classements intermédiaires.
- 4) Le Crédit Agricole du 86 (Touraine-Poitou) récompenserait les équipes du 86 en priorité.

RAPPEL : Comme précédemment évoqué, un groupe de travail serait à constituer avec diverses Commissions du District afin de valoriser et récompenser dans les clubs, dans les divers Championnats de football féminin (l'accueil, l'assiduité des équipes en Championnat, la Convivialité, et autres critères d'évaluation...). Plusieurs personnes sont à solliciter.

Liste non exhaustive :

Mmes LAGRANGE Marie-Hélène, MATHIEU Béatrice, RABOISSON Nadège, RENETEAU Coralie, URANGA Adeline, MM. BERNARDEAU Rémi, LARBALETTE Laurent, et bien d'autres.

Distribution des récompenses / Challenge du Respect

Plusieurs clubs du département seront visités et récompensés, dans le cadre du Challenge de l'Éthique (ancienne dénomination), saison 2018-2019 (récompenses non-distribuées pour cause de pandémie) : D1 Vicq sur Gartempe, D2 L'Envigne, D3 Fleuré, D4 St Léger de Montbrillais.

FESTI-FOOT

Les membres de la Commission sont prêts à participer à la manifestation du 6 avril 2024, lieu à déterminer.

Prochaine réunion : lundi 26 février 2024 à 18h00

Le secrétaire,
ARTUS Dominique



INFORMATIONS DIVERSES

COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

saison 2023/2024

Sélection de la VIENNE U13 Filles



CONVOCATION OFFICIELLE

**DIMANCHE 25 et LUNDI 26 FEVRIER 2024
à CENON (33150)**

**Rendez-vous à 6h45 précises au siège du District de la Vienne à Poitiers
(1, rue François Prat – 86000)
Retour prévu à Poitiers vers 20h15**

J'ai le plaisir de vous annoncer que, dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la FFF, la LFNA et les Districts, vous avez été retenue pour défendre les couleurs de notre département lors d'un tournoi « Interdistricts » réunissant l'ensemble des Districts de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine.

L'encadrement de ces 2 jours sera assuré par Anthony ALLOUIS, Conseiller Technique PPF 86, Jean-Paul BLOT, Membre de la Commission Technique Départementale 86 et Cassandra GUIGNARD, Educatrice en formation BMF 86.

Liste des 12 joueuses retenues

	NOM	Prénom	CLUB
1	SURALT	Oriane	FC Vouneuil Béruges
2	VADE	Lilly	FC Vouneuil Béruges
3	AIT BRAHIM FRUIT	Leila	SO Châtelleraut
4	CLAVERIA	Lylia	CA Neuville
5	FERON	Maelys	SO Châtelleraut
6	CROSNIER	Chloé	AM.S Pouillé Tercé
7	BOUHASSOUN	Linda	SO Châtelleraut
8	BOUCHET	Elisa	FC Smarves Iteuil
9	RICHARD	Lenha	ASAM Couronneries Poitiers
10	AUDINET	Alice	CS Dissay
11	ROYER	Jehanne	US Chauvigny
12	JOLLY	Olympe	CA Neuville

Chaque joueuse devra se munir :

- de son équipement complet de football (la tenue de match sera fournie et les rencontres se dérouleront sur terrain synthétique au Domaine du Loret à CENON)

- du nécessaire de toilette pour ces deux jours et d'un sac de couchage (nous serons logés à l'Aérocampus de Latresne).



COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

saison 2023/2024

Sélection de la VIENNE U13 Garçons



CONVOCAION OFFICIELLE

**Mercredi 28 et Jeudi 29 FEVRIER 2024
à CENON (33150)**

**Rendez-vous à 6h45 précises au siège du District de la Vienne à Poitiers
(1, rue François Prat – 86000)
Retour prévu à Poitiers vers 20h15**

J'ai le plaisir de vous annoncer que, dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la FFF, la LFNA et les Districts, vous avez été retenu pour défendre les couleurs de notre département lors d'un tournoi « Interdistricts » réunissant l'ensemble des Districts de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine.

L'encadrement de ces 2 jours sera assuré par Tony RICHARD, Conseiller Technique D.A.P 86, Jean-Claude BARRAULT, Membre de la Commission Technique Départementale 86 responsable du P.P.F et Patrick ECALLE, Vice-Président de la Commission Technique Départementale 86.

Liste des 15 joueurs retenus

	NOM - Prénom	Club
1	CHAUVIN Kylian	US Migné Auxances
2	MARTIN Hélian	US Migné Auxances
3	MOUSSET Maël	US Migné Auxances
4	DELHOMME Axel	GJ Espoir Sud Poitiers
5	DEVILDER Leni	GJ Espoir Sud Poitiers
6	SAHKO Soriba	Ligugé
7	TOUCHARD THIBAUDEAU Iscia	GJ VVM Chauvigny
8	BOKELO Jason	Stade Poitevin F.C
9	KABA Mamadou	Stade Poitevin F.C
10	CAILLAUD Gabin	Stade Poitevin F.C
11	SANGUINITI Léo	Stade Poitevin F.C
12	MADI SILAHI Naoufale	Stade Poitevin F.C
13	BARBOTIN Enzo	S.O.Châtelleraut
14	GHEZAL Mezen	S.O.Châtelleraut
15	ANTIGNY Axel	S.O.Châtelleraut

Chaque joueur devra se munir :

- de son équipement complet de football (la tenue de match sera fournie et les rencontres se dérouleront sur terrain synthétique au Domaine du Loret à CENON et sur terrain en herbe au stade du Mirail à ARTIGUES PRES BORDEAUX)

- du nécessaire de toilette pour ces deux jours et d'un sac de couchage (nous serons logés à l'Aérocampus de Latresne).



COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE 86 – PPF

AUTORISATION PARENTALE**PARTIE A REMPLIR PAR LES PARENTS ou les TUTEURS LEGAUX :**

Je soussigné(e) : Madame - Monsieur

demeurant à :

Tél :

E-mail :

agissant en qualité de : **MÈRE – PÈRE – TUTEUR LÉGAL**
(Rayer les mentions inutiles)

Autorise (Nom et Prénom du joueur) :

- **A PARTICIPER** pour la saison 2023-2024 à tous les stages, matches, tournées, tournois ou manifestations de football placés sous l'égide du District de la Vienne de Football.
- **J'AUTORISE** le médecin-responsable à pratiquer ou à donner en mon absence, tous les soins que son état de santé nécessite, y compris l'hospitalisation d'urgence, ou à faire pratiquer toute intervention qui s'avérerait indispensable.
- **JE CERTIFIE** que mon enfant ne présente aucune allergie ou problème médical, et qu'il n'est pas soumis à un régime nutritionnel particulier. **Si OUI, préciser :**
- **J'AUTORISE** également le District de la Vienne de Football à utiliser pour la promotion de l'opération, les photographies et les enregistrements audiovisuels pris à titre individuel.
- **J'AUTORISE et donne mon accord pour que le transport de mon enfant (en minibus ou en bus), pour ce trajet aller-retour, soit effectué par des dirigeants du District ou de la LFNA.**

Fait à :

le :

Signature :

ATTENTION !!!**ce document DOIT être retourné IMPERATIVEMENT par mail à l'adresse ci-dessous (sous réserve de la participation du joueur)**

DISTRICT de la VIENNE de FOOTBALL
1 rue François Prat – 86000 POITIERS – Tél : 05.49.61.17.35 –
Mail : DISTRICT@FOOT86.FFF.FR – Site Internet : <https://foot86.fff.fr/>



Sélection VIENNE/DEUX-SEVRES U14 Filles

CONVOCATION OFFICIELLE

Dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la LFNA et le District, les membres de la Commission Technique 86 et le Conseiller Technique ont organisé plusieurs rassemblements à destination des jeunes joueuses nées en 2010. A l'issue de ces stages, une Sélection commune « Vienne / Deux-Sèvres » disputera un Tournoi Interdistricts le :

VENDREDI 1^{er} MARS 2024 à PUYSMOYEN

(102, rue d'Angoulême - 16400)

Rendez-vous directement sur place à 10h30

**au Centre d'hébergement et de restauration « Le Cercle »
de la Ligue de Football de Nouvelle-Aquitaine
(fin prévue vers 17h)**

Chaque joueuse devra se munir :

- de son équipement complet de footballeuse
- d'une gourde

La restauration du midi sera prise en charge à 11H.

Liste des 8 joueuses convoquées

	Nom	Prénom	Club
1	BOULIN	ZOE	STADE POITEVIN F. C.
2	CHAIGNEAU	ALYSSA	A.S.AM. DES COURONNERIES POITIERS
3	CHASSEPORT	ELIA	S.O. CHATELLERAULT
4	GUELPIN LE RICHE	LOLA	U.ET.S. MONTMORILLON
5	GUILLOTEAU	LINA	STADE POITEVIN F. C.
6	LIMOUSIN	NINA	STADE POITEVIN F. C.
7	MOREAU	LIANA	STADE POITEVIN F. C.
8	ROUYOUX GIRARD	KARA	STADE POITEVIN F. C.

Encadrement assuré par : Jean-Paul BLOT (membre de la Commission Technique 86) et Laurine BRUYERE (éducatrice en formation BMF)

En cas d'absence, merci de prévenir IMPERATIVEMENT M. Anthony ALLOUIS, Conseiller Technique PPF/Formation au 06.44.28.33.94





Le programme prévisionnel des rencontres sur le terrain synthétique de la Ligue est le suivant :

- 14H : sélection « Poitou » (79+86) contre la sélection des « Charentes » (17+16)
- 15H : sélection « Poitou » (79+86) contre la sélection du « Limousin »
- 16H : sélection des « Charentes » (17+16) contre la sélection du « Limousin »





SECTION FOOTBALL DEPARTEMENTALE

Collège George SAND Châtelleraut



⚽ CONCOURS D'ADMISSION ⚽

Concours Garçons CM2 / 6èmes : MERCREDI 03 AVRIL 2024
de 9h à 15h sur le stade proche du collège G. SAND.

⚽ CONCOURS D'ADMISSION ⚽

Concours Garçons 5èmes / 4èmes : MERCREDI 10 AVRIL 2024
de 9h à 15h sur le stade proche du collège G. SAND.

⚽ CONCOURS D'ADMISSION ⚽

Concours Filles CM2/6èmes/5èmes/4èmes : MERCREDI 27 MARS 2024
de 14h à 17h sur le stade proche du collège G. SAND.

⚽ INSCRIPTION ⚽

Les dossiers de candidature sont à retirer au :
Collège George SAND 11 rue Arthur Ranc
86100 CHATELLERAULT
ou sur le site du collège

<http://etab.ac-poitiers.fr/coll-george-sand-chatelleraut>

Tél : 05.49.21.15.97



Section sportive football féminin : Collège Pierre de Ronsard

Le collège Pierre de Ronsard propose cette année encore, la section sportive football féminin. Le recrutement s'adresse aux élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème}.
L'encadrement est assuré conjointement par une enseignante du collège et un éducateur sportif diplômé d'état.

Les dossiers d'inscription devront être demandés directement au collège **puis renvoyés complétés par les familles au plus tard pour le lundi 8 avril, dernier délai.**

Pour tous renseignements complémentaires, le secrétariat se tient à votre disposition.
(Geneviève POUPLIN : tél : 05 49 44 66 05).

Section sportive: 6^e - 5^e - 4^e - 3^e

Capacité d'accueil : 24 élèves sur
les 4 niveaux



Collège Pierre de Ronsard
50, rue de la Jambe à l'Âne
86000 POITIERS
☎ 05 49 44 66 05
Mél : ce.0860723u@ac-poitiers.fr
Site : <http://ronsard-poitiers.fr>

Entraînements intégrés à l'emploi du temps :

- 2 séances – lundi et jeudi
- avec un(e) éducateur(trice) sportive diplômé(e) d'Etat
- un professeur coordonnateur de la section

EPREUVES DE SELECTION

Mercredi 15 mai 2024 13h15 à 15h30
Inscription avant le 8 avril 2024



SECTION SPORTIVE

Football féminin

Collège Pierre de Ronsard



POITIERS



Objectifs :

- S'épanouir par le biais d'une pratique sportive.
- S'intégrer à une pratique collective.
- Acquérir une formation sportive : pratique, arbitrage, gestion d'une équipe, éducation à la santé.
- Renforcer son autonomie.
- Faciliter sa scolarité en se sentant bien.
- Rester en bonne santé par le biais d'une pratique sportive régulière.
- Développer l'esprit associatif.